



Alpaje

ASSOCIATION POUR UN
LIEU PROFESSIONNEL
ET D'ACCUEIL DE JEUNES

Association A.L.P.A.J.E

19, Rue du Pic du Midi - 65000 TARBES

Tél. : 05 62 51 02 55

@mail :

association.alpaje@gmail.com - www.alpaje.fr

FICHE

DOCUMENTS A FOURNIR PERMIS AM

Après réception de l'attestation de suivi de la formation au permis AM, valide 4 mois, l'apprenant doit faire les démarches nécessaires pour obtenir son permis AM définitif durant cette même période.

DEMARCHE A EFFECTUER

➤ L'autoécole ou le centre de formation sont habilités à demander la fabrication du permis de conduire AM papier en ligne sur le télé service de l'ANTS.

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour que ces démarches aboutissent, vous devez fournir les documents suivants :

- Une copie en couleur d'une pièce d'identité en cours de validité du candidat et de celle du représentant légal s'il est mineur
- Un justificatif de domicile
- Si l'aspirant a entre 16 et 18 ans, la photocopie de l'attestation de recensement
- 1 photo d'identité agréée service en ligne ANTS ou une photo signature numérique.
- Pour les candidats nés après 1988 l'attestation de l'ASSR1 ou 2 ou bien l'ASR.
- Si vous avez moins de 25 ans et que vous êtes français, une copie du certificat individuel de participation à la JDC, la journée défense et citoyenneté ou l'attestation provisoire en instance de convocation ou celle d'exemption
- Si vous êtes étranger, un titre de séjour ou un justificatif d'une présence en France depuis au moins 6 mois (facture ou fiche de paie)

SERVICE EN LIGNE

Afin de suivre la progression de la production et de l'envoi du permis AM, connectez-vous au site de l'ANTS, en utilisant France Connect ou vos identifiants ANTS.

Le document officiel est envoyé sous pli sécurisé et remis en main propre contre signature. Pour tout renseignement, connectez vous à l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) - Permis de conduire, ou appelez le 34 00, du lundi au vendredi de 7h45 à 19h et le samedi de 8h à 17h.